



ÉTUDE URBAINE AVENUE JEAN-JAURÈS / JEAN-PERROT - EYBENS

Réunion de restitution 9 avril 2024

SOMMAIRE

INTRODUCTION - DÉROULÉ DE L'ATELIER	P.
SYNTHÈSE DES ÉCHANGES	P.

INTRODUCTION

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

En 2022, la Métropole de Grenoble, en partenariat avec les communes de Grenoble et d'Eybens se lance dans deux opérations complémentaires visant la transformation de l'axe Jean Perrot-Jean Jaurès en une avenue plus vivante, offrant plus de place aux piéton.nes, aux commerces et à la végétation :

- Le réaménagement de l'ensemble de l'avenue Perrot-Jaurès, prévoyant notamment l'intégration d'une piste cyclable bidirectionnelle sécurisée, renforçant la place de la végétalisation, améliorant les trajets piétons.
- Une étude urbaine et paysagère sur l'avenue Jean Jaurès (Eybens). Cette étude vise à accompagner les dynamiques de renouvellement urbain actuellement à l'œuvre, pour que celui-ci soit le plus harmonieux possible, générateur d'espaces publics qualitatifs, respectueux des vues, des mitoyennetés, du bâti existant, confortant les pôles de vie, intégrant fortement le végétal. L'élaboration d'un plan guide permettra d'établir cette vision globale et harmonieuse.

Ces opérations d'envergure ne peuvent se faire sans les habitant.es, les acteur.rices du territoire et les usager. es de l'avenue.

Une première phase d'enquête sur les usages et ressentis le long de l'avenue a été menée fin 2022 à la fois sous format numérique et sur le terrain auprès des usager.es, habitant.es de l'axe. Ce questionnaire a permis de recueillir 328 réponses.

Un deuxième temps de concertation s'est tenu le lundi 13 mars 2023 avec les commerçant.es de l'avenue Jean Jaurès. Le contexte de la démarche de concertation et les premières orientations de l'axe Jean Jaurès ont été présentées. Les participant.es ont ensuite été invité.es dans un atelier participatif à exprimer leurs envies pour l'avenue Jean-Jaurès.

Un troisième temps de concertation a eu lieu le mardi 14 mars 2023 avec les habitants / usagers de l'avenue Jean-Jaurès. Lors de ce temps, le contexte de la démarche de concertation et les premières orientations de l'axe Jean Jaurès ont été présentées. Les participant.es ont ensuite, dans le cadre d'un atelier participatif sur maquette, pu exprimer leurs envies pour l'avenue Jean-Jaurès.

Une réunion de restitution s'est tenue le 9 avril 2024 à l'Odyssée. Cette réunion avait pour objectif de présenter le plan guide retenu pour l'avenue Jean Jaurès et de revenir sur la démarche de concertation qui a été mise en place tout au long du projet.

Le présent document est une synthèse des échanges qui ont eu lieu lors de cette réunion publique.

DÉROULÉ DE L'ATELIER:















3 Temps d'échanges

CHIFFRES CLÉS:



9 avril 2024 à 18h



2 h



80 Participants

SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

La majorité des interventions soulignent la qualité des plans proposés et sont en accord avec les cinq piliers du plan guide présentés :

- Une avenue multimodale partagée
- Des espaces publics vivants
- Des polarités renforcées
- Un maillage continu
- Une avenue habitée

Les interventions ont essentiellement porté sur des questions liées à la circulation sur l'axe Jean Jaurès et l'intégration des nouvelles constructions.

MOBILITÉ

Résumé des interventions:

La circulation, et notamment la circulation automobile, sur l'avenue Jean Jaurès a fait l'objet de la majorité des interventions. Les participant·e·s s'interrogent sur l'adéquation entre la volonté d'apaiser, et donc réduire, la circulation sur l'avenue tout en poursuivant la construction de logements.

L'avenue n'est pas assez large pour permettre la circulation des vélos, des bus et des voitures dans des voies dédiées. Le sentiment d'exclusion des automobilistes a également été exprimé. Il a été rappelé que certains usager·e·s, notamment les aînés, ne peuvent se déplacer autrement qu'en voiture.

Il a été soulevé que les flux de circulation sont générés par les trajets domicile-travail en semaine, mais aussi par les déplacements de loisirs et touristiques les week-ends et pendant les vacances scolaires.

La mise en place de plus de transports en commun reliant Eybens au plateau de Champagnier a été proposée comme solution à la réduction des flux de circulation automobile et une alternative à la voiture individuelle.

Enfin, le plan guide présente une vision à long terme. Le besoin de sécurisation de certaines traversées piétonnes à court terme a été partagé.

Comment réduire les flux de circulation ? Comment va-t-on gérer les flux de circulation supplémentaires générés par les constructions en cours et à venir ?

Aujourd'hui, 115 000 véhicules par jour circulent sur cette avenue, cette donnée est connue et prise en compte dans les études. Le plan guide n'est pas un projet d'aménagement, c'est une projection, une vision à long terme de l'évolution de l'avenue Jean Jaurès en termes de mobilité, mais aussi d'habitat, d'espaces publics, de centralité et de biodiversité. Le plan guide n'a donc pas vocation a mené des études poussées sur la thématique de la circulation automobile. Ces études sont actuellement menées par le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Agglomération Grenobloise et la Métropole sur la partie aménagement de la voirie sur l'avenue. Le résultat de ces études donneront des pistes d'action pour transformer la vision du plan guide en projet d'aménagement de l'avenue Jean Jaurès.

Au niveau national, un des enjeux des orientations d'urbanisme qui sont demandées est de limiter l'étalement urbain et de favoriser l'aménagement de l'habitat sur des zones déjà urbanisées à proximité des services, des commerces, des zones d'emplois et des transports en commun. Il est donc nécessaire de poursuivre le développement de l'habitat le long de l'avenue pour répondre à cet enjeu.

A l'échelle locale, il y a également une volonté de développer des alternatives à la voiture (aménagements cycles, développement des transports en commun, le développement de l'autopartage...) et notamment de penser les connexions avec le plateau de Champagnier, Vizille, etc... Transports en commun connectés à la ligne de bus C4, covoiturage, etc. de nombreux projets sont possibles mais difficile à mettre en place, il faut les travailler avec le Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (le SMMAG). La Ville d'Eybens a notamment la volonté que le C4 aille jusqu'au bout de l'avenue de la République.

Quelle sera la place de la voiture sur l'avenue Jean Jaurès réaménagée?

L'avenue Jean Jaurès sera maintenue à double sens. Des études sont en cours pour les aspects techniques, elles n'en sont qu'au commencement. Le plan guide dessine l'idéal que l'on souhaite atteindre en 2050, notamment fait le focus sur les constructions et les espaces publics.

Les piétons seront également mis à l'honneur, avec un élargissement des trottoirs séparés des cycles pour davantage de sécurité. Certains carrefours seront retravaillés, comme le rond-point Charles De Gaulle, pour gagner des espaces publics et sécuriser les déplacements, afin de participer à l'amélioration du cadre de vie. L'objectif est de donner de la qualité à l'avenue, de la végétaliser, de la rendre agréable, réaménager des squares, végétaliser les parkings, améliorer le temps de trajet des bus. Le SMMAG étudie la possibilité d'implanter un trolleybus. Les solutions concrètes qui seront appliquées demain ne sont pas encore définies, elles découleront des différentes études.

Qu'en est-il de l'impact du télétravail sur la circulation automobile?

Le télétravail, n'est pas possible pour tous les emplois. Il pourra permettre de diminuer les flux mais cela est difficilement évaluable.

Le cheminement à proximité de l'opération Trignat située en face de la gendarmerie en cours de construction sera-t-il conservé ?

Le cheminement à proximité de l'opération Trignat sera élargi et restitué en tant qu'espace public dans l'objectif d'aménager un grand mail qui partirait de l'avenue Jean Jaurès jusqu'à la rue des Javaux. Le chemin piéton sera préservé mais aussi réaménagé et élargi. L'aménagement des espaces publics sur cette opération seront réalisés à la fin de la réalisation des travaux liés aux bâtiments.

CONSTRUCTIONS

Résumé des interventions:

Les participant·e·s s'interrogent sur les différences entre les principes présentés dans le plan guide (hauteur, retrait par rapport à l'avenue, orientation en peigne...) et la réalisation des opérations en cours.

Comment croire que les futures constructions respecteront les principes présentés alors que ce n'est pas le cas pour les bâtiments en cours de réalisation?

Les opérations en cours de construction sont issues du réglement d'urbanisme antérieur, c'est entre autre leur développement qui a conduit la ville à mieux encadrer les projets le long de l'avenue notamment par la mise en place d'un plan guide.

Le plan guide permet de donner une vision sur le développement de l'habitat sur l'avenue dans les années à venir. Des éléments sur le bâti vont être intégrés au Plan local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) et au plan guide, en termes de hauteur, d'implantation des bâtiments, de retrait par rapport à la rue, de préservation du patrimoine pour ainsi mieux encadrer les futures constructions sur l'avenue afin qu'elles soient mieux maitrisées et mieux adaptées à leur environnement. Cette modification du PLUi est en cours, la concertation a démarré début avril. Le réglement sera applicable dès 2025.

LIENS AVEC LA MÉTROPOLE

Résumé des interventions:

L'émancipation de la Ville d'Eybens par rapport à la Métropole a été proposée. Intervention témoigne d'un sentiment que les projets seraient plus simples et rapides à réaliser

Quels sont les liens entre la Ville et la Métropole dans ce type de projet?

La Ville d'Eybens a demandé dès 2015 à la Métropole cette réflexion, validée en 2020. Un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal à 49 communes permet de verrouiller des règles, et cela donne de la force à ce Plan Guide. C'est un travail commun entre la Ville d'Eybens et la Métropole car les compétences sont partagées. Travailler avec la Métropole permet d'aboutir sur un axe Jean Jaurès – Jean Perrot cohérent, pensé comme unité. La Métropole aide à la réalisation d'études, la Ville d'Eybens n'aurait pas pu se permettre cette réflexion urbaine seule.